

Lot n° : **4**
 Section : 060 BT
 N° :

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
Ville des SABLES D'OLONNE
 Commune déléguée du CHATEAU D'OLONNE
 Rue des Parcs
Lotissement à usage principal d'habitation " Le Clos des Parcs "
 autorisé par arrêté N°PA 085 194 21 A0017 du 02 novembre 2022

Superficie : **454m²**
 Superficie de plancher maximale : 200m²

PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

Maître d'Ouvrage
LODGIM
 AMÉNAGEUR • LOTISSEUR
 Carrefour de la Croisée
 Port Bourgenay
 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Paysagiste - Conceptrice
 Lorraine DONDAINAS

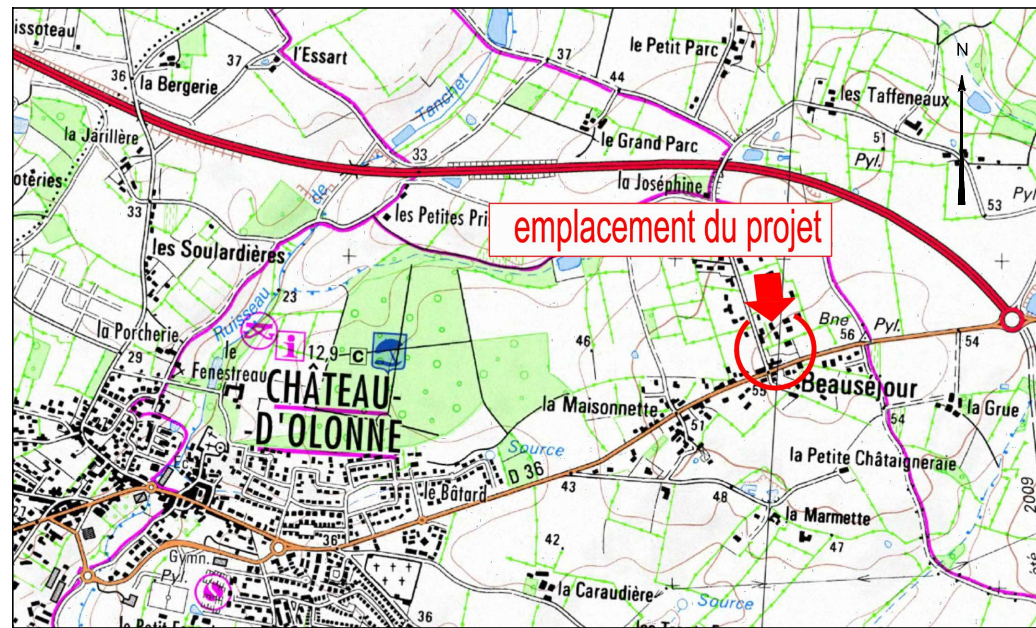
GEOUEST
 26, rue Jacques Yves Cousteau - BP 50352
 85009 LA ROCHE SUR YON Cedex
 Tél. : 02 51 37 27 30 - Fax : 02 51 46 05 43
 contact@geouest.fr
 N° Siret : 480 365 956 00014

GÉOUEST
 DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE
 www.geouest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
 85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
 Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DOSSIER SL20.013
 Référence AUTOCAD SL20013-ind.DWG

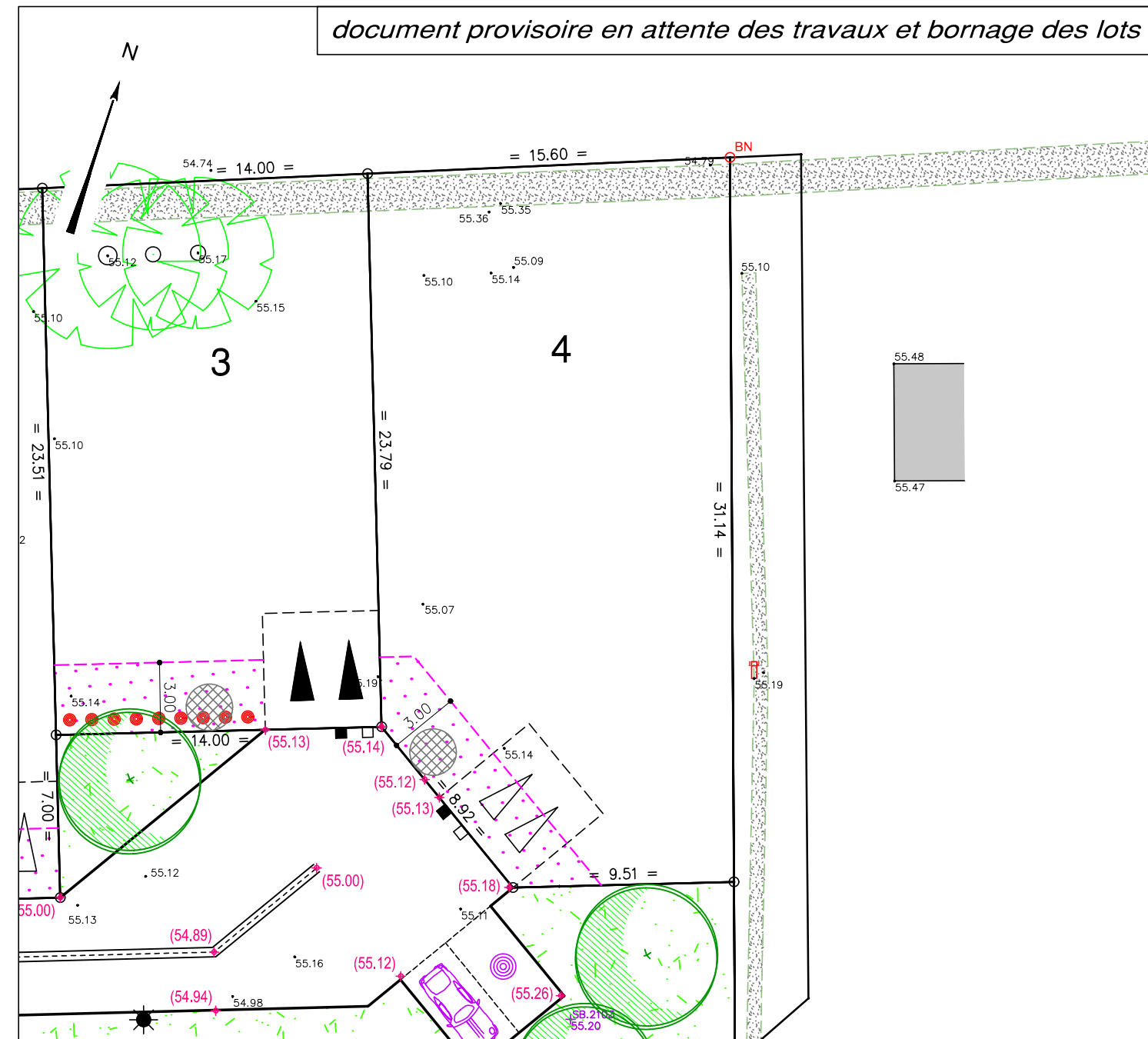
PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



document provisoire en attente des travaux et bornage des lots



LEGENDE

- Zone non constructible
- Accès automobile privé interdit
- Emplacement préférentiel du parking privé non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement obligatoire du parking non clos (5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Végétation existante
- Espace Vert (engazonnement et plantation projeté)
- Aire de présentation containers ordures ménagères (emplacement indicatif)

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- (00.00) - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- regard tabouret EU
- regard tabouret EP
- T : TN - cote tampon du regard EU } cotes projet
- rEU : 53.95 - cote radier du branchement EU } (à vérifier sur place)
- T : TN - cote tampon du regard EP } cotes projet
- rEP : 54.15 - cote radier du branchement EP } (à vérifier sur place)
- candélabre
- emplacement indicatif du coffret électrique/ du regard téléphone et du citerneau AEP
- signe d'appartenance de mur
- borne OGE



Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
 Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).



www.geouest.fr

DATE 12/05/2023
 DATE DE MODIFICATION -

ECHELLE 1/250

